



# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois, » 2.50  
Etranger . 1 an, » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6<sup>07</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>38</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>47</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 12<sup>35</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>25</sup> 10<sup>32</sup>

**ANNONCES**  
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère

BULLE, le 11 janvier 1907.

### A propos du Banquet des Rois.

*Nous protestons contre les grossières impolitesses de « La Liberté ».*

Jamais encore, comme cette année, la presse tépelette n'a manifesté autant de dépit.

Cela frise la rage. Nous ne parlons pas du *Messenger*, l'exécuteur des basses œuvres, et dont l'article nous a laissés parfaitement froids; mais la *Liberté* est stupéfiante.

Pour qu'elle sorte de son calme, qu'elle abandonne toute pudeur et prodigue l'insulte aux personnages les plus honorables et les plus distingués, cela contre les règles de la plus élémentaire politesse, il faut bien que notre belle fête ait admirablement réussi.

La *Liberté* avait trouvé que les libéraux fribourgeois sont isolés et ne sont pas compris dans le reste de la Suisse.

Or voilà que dimanche dernier, la délégation de nos amis de Genève comprenait entre autres M. Besson, président du Conseil d'Etat et M. Ritzchel, conseiller national. Ce fier démenti à ses pitoyables allégations, notre officieuse feuille n'a pu le digérer, cela se comprend.

M. Besson a eu le don d'enthousiasmer cette assemblée de paysans groyériens par un discours plein de dignité de cœur et de bon sens.

Cet homme, respectable entre tous, est un paysan lui-même et ne craint pas, entre deux séances du Conseil d'Etat, d'aller labourer son champ et de tenir lui-même les cornes de la charrue. Il sait les besoins de l'agriculteur et se trouve à même d'en défendre les intérêts. Investi des plus

hautes fonctions, dans un canton progressiste, il n'a pas hésité à répondre à notre invitation en venant dans une assemblée privée s'entretenir simplement et cordialement avec ses collègues, des paysans comme lui.

Aussi M. Besson a-t-il été acclamé et fêté comme il le méritait, de même que M. le conseiller national Ritzchel, si digne et si juste dans son discours, de même que nos bons et fidèles amis M. Hadry, avocat et M. le juge Cartier, qui nous ont adressé la parole d'une façon aussi aimable que spirituelle.

Quant à M. l'avocat Moosbrugger, qui est fribourgeois, il a posé à M. Python une question aussi claire qu'embarrassante, c'était son droit et nous le félicitons de son courage qui lui a valu du reste les applaudissements les plus enthousiastes.

Evidemment la *Liberté* est énervée; la *Liberté* ne se possède plus. On ne saurait expliquer autrement son impardonnable manque de savoir-vivre.

Au lieu de répondre à la question de M. Moosbrugger, elle injurie nos hôtes d'un jour, offrant l'exemple d'une intolérance qu'on ne s'attendrait pas à trouver en Suisse.

Que dire alors des kroumirs de l'Université, payés des deniers des contribuables et qui sont déversés sur la Gruyère en temps de propagande électorale?

Que dire des rodomontades d'un certain M. Kusters, étudiant, qui voudrait pourfendre les libéraux d'un sabre hérité de don Quichotte, et dont la *Liberté* reproduisait complaisamment la prose ridicule?

Que dire encore des Smirnoff, des Martin et autres rastaquouères, protégés du tépelétisme et qui n'ont apporté que la honte et le déshonneur dans notre canton?

La *Liberté* aurait dû observer après cela la

pudeur du silence et faire quelque effort pour rentrer dans son gosier les grossièretés qui l'étouffent.

La population de Bulle et de toute la Gruyère est indignée de ces procédés. Jamais du côté libéral on ne s'est abaissé à ce langage vis-à-vis des personnages venus du dehors pour assister aux démonstrations conservatrices.

Jamais non plus nous ne souffrirons que des malotrus et fanatiques se laissent aller à de si grossières intempérances de langage.

« On aurait dû expulser ces vaillants de Genève » dit la *Liberté* dans son délire.

Là-dessus, qu'on nous permette de rire un brin. Il serait vraiment comique de voir suivre ce conseil. On aurait dû essayer!

En tous cas, nous sommes certains de nous faire l'écho de la ville de Bulle et de toute la population honnête de la Gruyère, où nos amis de Genève ont trouvé l'accueil le plus cordial, en stigmatisant comme elles le méritent les lâches et grossières divagations de la *Liberté*.

Nous pouvons assurer à nos invités que nous serons toujours heureux et fiers de les recevoir, que nous avons conservé de leur aimable visite un souvenir impérissable, et nous leur disons: Au revoir, à l'année prochaine.

### La journée du 6 Janvier.

(Suite)

La plupart des journaux de la Suisse romande se plaisent à relater le bon succès et l'importance de la journée du 6 janvier pour les libéraux groyériens et fribourgeois.

Tous sont unanimes à reconnaître que le parti libéral fribourgeois demeure étroitement uni, de cœur et de principe, avec le grand parti radical suisse.

trionphé de la femme.

Il poussa un gros soupir qu'il accompagna de ce geste tristement résigné des hommes qui ont pris leur parti.

— C'est ainsi. Il est telle femme, pour laquelle je ne suis qu'un imbécille. Oui, moi, l'agent de la sûreté, le terreur des voteurs et des assassins, moi qui ai éventé les combinaisons de tous les flous de tous les mondes, qui depuis dix ans nage en plein vice, en plein crime, qui lave le linge sale de toutes les corruptions, qui ai mesuré la profondeur de l'infamie humaine, moi qui sais tout, qui ai tout vu, tout entendu, moi, Lecoq, enfin, je suis pour elle plus simple et plus naïf qu'un enfant. Elle me trompe, je le vois, et elle me prouve que j'ai mal vu. Elle ment, je le sais, je le lui prouve... et je la crois.

C'est qu'il est, ajouta-t-il plus bas et d'une voix triste, de ces passions que l'âge, loin d'éteindre, ne fait qu'attiser, et auxquelles un sentiment de honte et d'impuissance donne une âpreté terrible. On aime; et la certitude de ne pouvoir être aimé est une de ces douleurs qu'il faut avoir expérimentées pour en connaître l'immensité. Aux heures de raison, on se voit et on se juge. On se dit: non, c'est impossible, elle est presque un enfant et je suis presque un vieillard. On se dit cela, mais toujours au fond du cœur; plus forte que la raison, que la volonté, que l'expérience, une lueur d'espérance persiste et on se dit: « Qui sait? Peut-être! » On attend quoi? un miracle? Il n'y en a plus. N'importe, on espère.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

## LE Crime d'Orcival

PAR ÉMILE GABORIAU

J'arrive, le premier acte commence. D'un coup d'œil je saisis les moindres nuances de la mise en scène. Puis je cherche à pénétrer les mobiles, je groupe mes personnages, je rattache les épisodes au fait capital, je lie en faisceau toutes les circonstances. Voici l'exposition.

Bientôt, l'action se corse, le fil de mes inductions me conduit au coupable; je le devine, je l'arrête, je le livre.

Alors arrive la grande scène, le prévenu se débat, il ruse, il veut donner le change; mais, armé des armes que je lui ai forgées, le juge d'instruction l'accable, il se trouble; il n'avoue pas, mais il est confondu.

Et autour de ce personnage principal, que de personnages secondaires, les complices, les instigateurs du crime, les amis, les ennemis, les témoins! Les uns sont terribles, effrayants, lugubres, les autres grotesques. Et vous ne savez pas ce qu'est le comique dans l'horrible.

ureau du Journal.  
neuves à roue-libre  
du guidon au choix  
[220]  
**LOUER**  
transfert de mon com-  
mon immeuble, rue de  
er; comprend magasin,  
s et dépendances; reprise  
à volonté. Commerce de  
indre, un dit ayant été  
nombre d'années dans le  
**Ph. Dubas, Bulle.**  
**mettre**  
angement de commerce,  
milieu d'une grande pa-  
jardin, grange et écurie.  
es à volonté. Facilité de  
resser son H 5633 F, à  
gler, à Fribourg.  
**homme**  
emandé pour un com-  
Entrée de suite.  
écrit case postale Bulle  
**CASTELLA**  
et place du Tilloul  
**BULLE**  
Thés — [455-  
colats fins  
ures marques.  
**louer :**  
de 2 pièces, route de Ve-  
ILLOUD, facteur, Bulle.  
**gagerait**  
es garçons émancipés,  
à dès le début. Se présen-  
ILLER, à Broc.  
**ment disponible**  
s du Tirage, Bulle.  
**arc**  
1.20 et 1.50 le litre.  
**COGNAC**  
2.70 et 4.— le litre.  
**RHUM**  
3.— et 3.50 le litre.  
**RES, à Bulle.**  
**en caoutchouc.**  
à 40 et 80 cent.  
tes, depuis Fr. 1.50  
nt gratis et franco.  
**derhäuser**  
ges (Solera).  
**ouer :**  
ment avec dépendances,  
fr. par mois.  
ureau du Journal.  
**sselier.**  
avise l'honorable public  
ablir à **Morlon** comme  
ant d'articles de fromagerie  
ge.  
de par un travail prompt  
prix très modérés.  
**Joseph Gremaud.**  
**s menuisiers**  
s à l'Usine Bertschy.  
**ouer :**  
maison LEVRAT Hy-  
ent de 2 chambres, cuisine  
raiter, s'adresser à M. Be-  
cordonnier, à Pont-en-  
**ouer :**  
ent de 4 ou 6 pièces, chez  
sieur, Bulle.

Chez nous, la presse conservatrice montre un réel dépit que les orateurs du banquet aient tous fait appel à l'union des libéraux du canton; que leurs paroles de paix aient dissipé bien des doutes et laissé entendre que certaine diversion de vue ne saurait en aucun cas susciter la division dans le parti. Plusieurs d'entre les organes conservateurs ont également reconnu que notre banquet des Rois avait eu, cette année, une participation exceptionnellement nombreuse des campagnards du district. Il est évident que parmi ces journaux ne rentre pas la catégorie des feuilles de bas étage, genre *Messageur et Ami*, qui ne se délectent que de la prose balourde d'un cerveau vulgaire, incapable d'un geste de sincérité.

La journée de dimanche s'est terminée au Cercle des Arts et Métiers par une agréable réunion familière où la saine gaité, l'esprit et l'entrain d'un major de table comme M. Grosselin, délégué des Vieux-Grenadiers, firent passer de joyeux instants. Quelques-uns de nos amis Genevois, M. l'avocat Hadry, M. le juge Cartier, poussèrent même la gracieuseté de prolonger de quelques heures leur séjour parmi nous. Une course en traîneaux dans la Haute-Gruyère s'organisa le lendemain, lundi. Inutile de dire que la plus franche cordialité jointe à une exquise urbanité, ne cessa de régner entre participants.

Mais, pour tenir notre promesse, retraçons aujourd'hui un bien pâle résumé des brillants discours prononcés au cours de cette bonne journée par quelques uns des nombreux orateurs qui se sont succédés à la tribune d'honneur.

C'est d'abord M. Besson, président du Conseil d'Etat de Genève, que la foule acclame longuement.

L'orateur se félicite des rapports qui existent entre radicaux fribourgeois et genevois. Comme citoyen radical, comme membre d'un gouvernement en majorité radicale, M. Besson regrette de voir l'ostracisme qui frappe les radicaux fribourgeois. (Appl.)

On a eu raison de démentir les propos de la presse conservatrice fribourgeoise qui tendent à représenter le parti radical fribourgeois comme un parti isolé.

Nous sommes ici pour dire et prouver le contraire. (Appl.)

Le peuple fribourgeois, par son travail, son intelligence, a acquis une situation économique privilégiée. Mais il faut viser plus haut et le parti radical fribourgeois lutte pour l'émancipation intellectuelle du peuple fribourgeois.

Nous avons confiance dans l'avenir, s'écrie M. Besson, et nous sommes persuadés que la justice se lèvera un jour pour le parti radical fribourgeois. (Appl. prolongés.)

M. Besson boit à l'esprit de travail et d'initiative du parti radical fribourgeois et de la Gruyère. (Applaudissements.)

M. Lecoq s'arrêta, comme si l'émotion l'eût empêché de poursuivre.

Le père Plantat avait continué de fumer méthodiquement son cigare, lançant les bouffées de fumée à intervalles égaux, mais sa figure avait une indéfinissable expression de souffrance, son regard humide vacillait, ses mains tremblaient.

Il se leva, prit la lampe sur la cheminée, la replaça sur la table et se raseit.

Le sens de cette scène éclatait enfin dans l'esprit de M. Gendron.

En réalité, sans s'écarter précisément de la vérité, l'agent de la sûreté venait de tenter une des plus perfides expériences de son répertoire, et il jugeait inutile de la pousser plus loin. Il savait désormais ce qu'il avait intérêt à savoir.

Après un moment de silence, M. Lecoq tressaillit comme au sortir d'un songe, et tirant sa montre :

— Mille diables, fit-il, je suis là que je bavarde et le temps passe.

— Et Guespin est en prison, remarqua le docteur.

— Nous l'en tirerons, monsieur, répondit l'agent de la sûreté, si toutefois il est innocent, car cette fois je tiens mon affaire, mon roman, si vous voulez, et sans la moindre lacune. Il est cependant un fait, d'une importance capitale, que seul je ne puis expliquer. (A suivre.)

L'assemblée, sur la proposition de M. Gobet, bat un ban enthousiaste en l'honneur du parti radical genevois et de la victoire électorale remportée en novembre dernier par les progressistes de Genève.

Puis le major de table donne connaissance d'une lettre de l'Association radicale progressiste fribourgeoise à Genève. Ce salut de nos compatriotes soulève des salves de chaleureux applaudissements.

M. Borgeaud, président du Cercle démocratique de Lausanne, rappelle que c'est la troisième fois qu'il représente les radicaux vaudois au banquet des Rois de Bulle.

— Nous sommes avec vous, déclare l'orateur, et nous resterons avec vous dans les heures difficiles que vous traversez. Radicaux fribourgeois, vous planterez le drapeau de la liberté sur le Moléson. Prenez courage. Maintenez votre drapeau haut et ferme. Vous avez l'appui de la Suisse radicale. (Appl. prolongés.)

L'orateur porte son toast à la jeunesse radicale fribourgeoise. (Appl.)

M. Ritzchel, conseiller national, président du Grand Conseil de Genève, remercie le Comité d'organisation d'avoir placé à la porte de ce banquet le drapeau genevois.

On a dit que le parti radical fribourgeois est isolé. C'est inexact. Toute la Suisse radicale est avec le parti radical fribourgeois. L'orateur rappelle à ce propos la devise du canton qu'il représente : « Après les ténèbres la lumière ». Cette devise trouvera son application pour le parti radical fribourgeois, qui montre sa vitalité par l'importante manifestation de ce jour. (Appl.)

Le parti radical genevois est victorieux parce qu'il est uni. Soyez unis, déclare M. Ritzchel, et j'espère qu'un projet de loi fédérale assurera aux minorités dans certains cantons les droits populaires qui doivent être garantis. (Appl.)

L'orateur porte son toast au Cercle des Arts et Métiers de Bulle. (Appl.)

M. Dupraz, avocat, délégué de la Glâne déclare que ses concitoyens ont été vite consolés de l'échec subi. La pression officielle a été extrême. On a usé de tous les moyens possibles. C'est ce qui explique le succès des conservateurs têtes-à-têtes.

Nous ne sommes pas désespérés — ajoute M. Dupraz. La situation est devenue impossible. Elle ne peut durer. On s'occupera de nous dans les sphères fédérales. Notre situation de cariatides sous la statue du Maître ne peut durer. (Rires et applaudissements.)

Mais ne nous laissons pas diviser, car nous avons affaire à des adversaires très malins. Restons donc unis et ne donnons pas prise aux manœuvres de ceux qui ne cherchent qu'à nous décimer.

L'orateur porte son toast aux radicaux de la Gruyère. (Appl.)

(A suivre.)

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Militaire.** — Le rassemblement des troupes de 1907 prévoit des manœuvres de division du premier corps d'armée pour les 5, 6 et 7 septembre et des exercices de corps contre une division de manœuvres pour les 9 et 10 septembre. Inspection le 11, licenciement le 12 septembre.

La division de manœuvres comprendra pour la première fois, outre les troupes spéciales, trois brigades d'infanterie, dont deux prises dans les 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions et la 3<sup>e</sup> combinée placée sous le commandement du colonel Gertsch.

La division de manœuvres sera commandée par le colonel Will, commandant de la III<sup>e</sup> division.

La II<sup>e</sup> division a ses cours préparatoires dans le canton de Fribourg; l'état-major à Autigny, l'état-major de la brigade III à Cottens et celui de la brigade IV à Farvagny-le-Grand.

Etat-major du 5<sup>me</sup> régiment : Fribourg, puis Chérens-gare.

Bat. 13 : Genève, puis Villaz-St-Pierre et Lussy.

Bat. 14 : Fribourg, puis Villarimboud.

Bat. 15 : Fribourg, puis Lentigny-Corserey.

Etat-major du 6<sup>me</sup> régiment : Fribourg, puis Onens.

Bat. 16 : Fribourg, puis Cottens-Neyruz.

Bat. 17 : Fribourg, puis Prez-vers-Noréaz.

Bat. 18 : Colombier, puis Avry-sur-Matran.

**Bataillon 2 de carabiniers :** état-major, à Fribourg; 1<sup>re</sup> C<sup>o</sup> à Fribourg; 2<sup>me</sup> C<sup>o</sup> à Colombier; 3<sup>me</sup> C<sup>o</sup> à Genève; 4<sup>me</sup> C<sup>o</sup> à Sion. Cours préparatoire à Autigny.

Quatre bataillons d'infanterie neuchâtelois auront leurs cours préparatoires du 26 août au 12 septembre à Prez-vers-Noréaz, Avry-sur-Matran, Orsonnens et Villars-sur-Glâne.

— Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a approuvé le tableau des écoles militaires pour 1907. Les écoles de recrues d'infanterie ont été fixées comme suit :

1<sup>re</sup> division, du 19 mars au 4 mai; du 14 mai au 29 juin; du 9 juillet au 24 août, à Lausanne.

2<sup>me</sup> division, du 5 mars au 20 avril; du 7 mai au 22 juin; du 5 juillet au 22 août, à Colombier.

Ecoles de tir pour officiers. Ecole N<sup>o</sup> 2, lieutenants, du 22 mars au 20 avril, à Wallenstadt; pour officiers d'état-major et capitaines, du 8 au 19 avril. — Ecole N<sup>o</sup> 8, lieutenants, du 18 octobre au 16 novembre; officiers d'état-major et capitaines, du 4 au 15 novembre.

Ecole de tir pour élèves sous-officiers du 1<sup>er</sup> corps d'armée, du 10 mai au 8 juin, à Yverdon.

— 1<sup>re</sup> division, élèves sous-officiers de tous les cantons appartenant à l'arrondissement de division, du 20 septembre au 19 octobre et du 21 octobre au 19 novembre, à Lausanne. — 2<sup>e</sup> division, du 17 septembre au 11 octobre et du 17 octobre au 15 novembre, à Colombier.

Cours de retardataires d'élite, du 4 au 20 avril et du 31 octobre au 16 novembre.

**Bâle.** — *Une centenaire.* — Le 7 janvier est morte, à Bâle, Mme Vve Marie Stess, originaire de Berne, laquelle avait fêté, il y a quelques jours, dans la pleine possession de ses facultés, le centième anniversaire de sa naissance.

## ÉTRANGER

**France.** — *Chambre française.* — M. Passy, doyen d'âge, président d'âge, préside la séance de la Chambre de jeudi.

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un président définitif.

M. Brisson est réélu par 338 voix sur 421 votants.

**Sénat français.** — M. Fayard, doyen d'âge, préside la séance du Sénat de jeudi.

Le scrutin est ouvert pour la nomination du président définitif.

M. Antonin Dubost est réélu par 227 voix sur 235 votants.

— *Attaqué par douze sangliers.* — Un épicier de Nancy, nommé Pierron, revenait à pied du village de Cercueil, lorsqu'il fut attaqué par une bande de plus de douze sangliers.

M. Pierron put grimper à un poteau télégraphique et appeler de là son secours un chasseur qui se trouvait dans les environs.

Le chasseur s'empressa d'arriver et mit en fuite la bande de sangliers, dont un fut tué. M. Pierron put alors descendre de son perchoir et remercier son sauveteur.

**Perse.** — *Mort du shah.* — Une dépêche de Téhéran donne pour certaine cette fois la mort du shah de Perse, Mouzaffer-ed-dine. Le souverain se débattait depuis un mois dans une agonie qu'on cherchait vainement à adoucir par des piqûres de calmants.

Le roi des rois était né en 1853 et avait été proclamé shah en 1896, à la mort de Nasser-ed-dine. Il hérita des habitudes fastueuses de son prédécesseur et de son goût pour les voyages. A plusieurs reprises, il visita les cours d'Europe, éblouit les foules par l'éclat de ses diamants, et les amusa par ses manies, qui ne lui permettaient pas, entre autres, de voyager à plus de 22 kilomètres à l'heure.

Atteint de goutte, le shah et à Carlsbad sa générosité geons.

Son genre de tous verains orientés au-dessus de A plusieurs l'étranger o Russie. Les à quelques devenir si g sentir à acc à créer un

**Russie**

Le lieutenant des tribunaux mercredi r déguisé en

— *La n*

nes sont m de Sanguer

épidermiques des quantités

— *Enco*

Patko, co dans la r foule; une ques passa

**CA**

**Qui a**

Avouon chance. A bourgeois vient de s

Après a tré ces m francs ma

cevoir un il vient d

soir, dans ne sont p

sauf de r

Nous t

bles et ab

Qui trom

**Subv**

au canton des frais

lieux dita d'Estava

contre le francs, m

Il a al

tion que au moins

de l'assa de Pont-

francs.)

**Frib**

— Ce m réveillait

Fribourg immense

C'était qui était

presque pour le

compréh

Les s

rent, co

ment in

protéger

La co

ment di

Avry-sur-Matran.  
 : état-major, à Fri-  
 m<sup>e</sup> C<sup>o</sup> à Colombier ;  
 ion. Cours prépara-  
 rie neuchâtelois au-  
 s du 26 août au 12  
 z, Avry-sur-Matran,  
 e.  
 i, le Conseil fédéral  
 oles militaires pour  
 d'infanterie ont été  
 4 mai; du 14 mai au  
 ût, à Lausanne.  
 20 avril; du 7 mai  
 août, à Colombier.  
 Ecole N° 2, lieute-  
 vril, à Wallenstadt ;  
 capitaines, du 8 au  
 tenants, du 18 octo-  
 d'état-major et ca-  
 e.  
 sous-officiers du 1er  
 8 juin, à Yverdon.  
 officiers de tous les  
 ondisement de divi-  
 octobre et du 21 oc-  
 ausanne. — 2e divi-  
 octobre et du 17 oc-  
 ombier.  
 lite, du 4 au 20 avril  
 mbre.  
 — Le 7 janvier est  
 rie Stess, originaire  
 il y a quelques jours,  
 ses facultés, le cen-  
 sance.  
 GER  
 française. — M. Passy,  
 préside la séance de  
 l'élection d'un prési-  
 338 voix sur 421 vo-  
 Fayard, doyen d'âge,  
 de jeudi.  
 our la nomination du  
 élu par 227 voix sur  
 ngliers. — Un épicier  
 revenait à pied du vil-  
 fut attaqué par une  
 glière.  
 un poteau télégraphi-  
 cours un chasseur qui  
 s.  
 l'arriver et mit en fuite  
 un fat tué. M. Pierron  
 perchoir et remercier  
 h. — Une dépêche de  
 ne cette fois la mort du  
 l-dine. Le souverain se  
 dans une agonie qu'on  
 acir par des piqûres de  
 en 1853 et avait été  
 la mort de Nasser-ed-  
 des fastueuses de son  
 ût pour les voyages. A  
 ta les cours d'Europe,  
 lat de ses diamants, et  
 qui ne lui permettaient  
 ger à plus de 22 kilomè-

Atteint de bonne heure par l'obésité et par la goutte, le shah fit de longues cures à Contrexéville et à Carlsbad, pendant lesquelles il se signala par sa générosité et par son adresse au tir aux pigeons.

Son genre de vie et les exactions des aventuriers de toute sorte qui foisonnent autour des souverains orientaux lui coûtaient des sommes folles, au-dessus de ses ressources et de celles du pays. A plusieurs reprises, il dut faire des emprunts à l'étranger ou accepter le concours financier de la Russie. Les populations pressurées se révoltèrent à quelques reprises et la fermentation finit par devenir si grande que le shah, débordé, dut consentir à accorder une Constitution à son peuple et à créer un Parlement.

**Russie. — Assassinat du général Pavlof.** — Le lieutenant-général Pavlof, procureur-général des tribunaux militaires de Russie, a été assassiné mercredi matin dans son jardin, par un terroriste déguisé en soldat.

**La mort glorieuse.** — Une centaine de personnes sont mortes de froid dans le district caucasien de Sanguessur, ravagé également par des maladies épidémiques nées de la famine et qui emportent des quantités d'enfants.

**Encore un attentat à Lodz.** — Le colonel Patko, commandant de la gendarmerie a été tué dans la rue Andréieff. La troupe a tiré sur la foule; une grande panique s'est produite, quelques passants ont été blessés par les coups de feu.

## CANTON DE FRIBOURG

### Qui a raison ? Python ou la Liberté !

Avouons que la presse tépelette n'a pas de chance. Après avoir prétendu que les libéraux fribourgeois sont isolés du reste de la Suisse, elle vient de se voir infliger le plus fier démenti.

Après avoir crié à la religion en danger et montré ces mêmes libéraux comme d'épouvantables francs-maçons et libres-penseurs elle vient de recevoir un démenti mille fois plus cruel encore, car il vient de M. Python lui-même, qui dimanche soir, dans le train disait : « Nos radicaux ! Mais ce ne sont pas des radicaux ; ils vont tous à la messe, sauf de rares exceptions. »

Nous tenions à enregistrer ces paroles mémorables et absolument authentiques pour demander : Qui trompe-t-on ici ?

**Subventions.** — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg une subvention de 70 % des frais du reboisement et de l'assainissement des lieux dits Les Fonds et La Fyère de la commune d'Estavannens, ainsi que des travaux de défense contre les avalanches à y exécuter (devis : 36,800 francs, maximum : 25,760 fr.)

Il a alloué, au canton de Fribourg, à la condition que le canton affecte à l'entreprise une somme au moins égale, une subvention de 20 % des frais de l'assainissement de marais dans la commune de Pont-en-Ogoz (devis : 3380 fr., maximum : 676 francs.)

**Fribourg. — L'incendie du manège Cotting.** — Ce matin, vendredi, vers deux heures, le tocsin réveillait en sursaut la population de la ville de Fribourg. Du côté du collège et du séminaire, une immense lueur éclairait le ciel.

C'était le manège Cotting, à la rue du Varis, qui était en flammes. Ce grand bâtiment, construit presque entièrement en bois, était une proie facile pour le feu qui se propagea avec une rapidité bien compréhensible.

Les secours, qui ne tardèrent pas à arriver, furent, comme on peut bien le supposer, complètement inutiles et les pompiers durent se borner à protéger les maisons voisines.

La construction comprenait le manège proprement dit, les écuries et la remise des voitures.

Les chevaux ont pu être sauvés ainsi que la plupart des voitures.

Le manège appartenait à M. Fasel, voiturier, beau-fils de M. Cotting.

On nous téléphone au dernier moment que M. Fasel, qui était encore debout pour attendre des voitures non encore rentrées, alla faire un tour au manège et le premier s'aperçut de l'incendie ; mais les flammes avaient déjà pris de trop grandes proportions pour songer à les arrêter. Il était exactement deux heures moins quart.

Six landaus ont été brûlés. La maison d'habitation, attenante au manège, a été également détruite.

Heureusement, tout était assuré. On ignore encore les causes de l'incendie.

**Nominations.** — Le Conseil fédéral a nommé M. Henri Duruz, de Murist, à Berne, secrétaire-caissier de l'intendance des postes.

M. Antoine Robert, de Fribourg, a été nommé aide de 2<sup>e</sup> classe à la Direction générale des douanes.

### Office cantonal du travail

Fribourg, Avenue de Pérolles, 11.

Bureau de placement gratuit pour les ouvriers.

On demande :

2 cordonniers, 5 mécaniciens (grosse mécanique), 2 serruriers en bâtiment, 2 maréchaux-ferriers, 1 tourneur sur fer, 3 menuisiers en bâtiments, 1 menuisier-ébéniste, 1 charron, 1 tonnelier, 1 relieur (jeune), 2 charretiers, 3 vachers, 6 domestiques de campagne, 1 valet de chambre et garde-malades.

Cherchent place :

2 boulangers, 1 menuisier, 1 sellier, 2 peintres en bâtiments, 10 terrassiers et manœuvres, 4 manœuvres de la partie, 1 menuisier en bâtiments, 1 scieur, 3 manœuvres de la partie, 4 charretiers, 2 vachers, 2 domestiques de campagne, 2 cochers, 1 maître domestiques, 3 commis aux écritures, 4 magasiniers, 4 garçons de peine, 1 porteur de pain, 1 garçon d'office.

## GRUYERE

**La ville de Bulle et les C. E. G.** — Tout n'est pas rose dans la situation financière des C. E. G., ainsi que le démontrent les rapports et les assemblées d'actionnaires. Avec une administration intelligente et énergique, la situation pourra certainement s'améliorer et le concours de M. Manuel ne peut qu'inspirer confiance.

Cependant, le moment serait enfin venu de ne plus considérer cette entreprise sous un jour purement politique, car les élections sont terminées et que l'on n'a plus besoin d'employés pour faire une majorité qui devient de plus en plus fictive.

Bulle, comme l'on sait, a subventionné les chemins de fer électriques par fr. 200,000 ; c'est du reste la station la plus importante du réseau. Or, la Ville ne possède aucun représentant dans le Conseil d'administration.

A l'assemblée de 1906 (comptes de 1905) les délégués de la Ville demandèrent de réparer cet oubli. Il leur fut répondu que la Ville aurait dû formuler sa requête par écrit, avant l'assemblée. M. Python promettait du reste de tenir compte de ce désir pour le prochain exercice.

Il y a trois semaines, la Ville de Bulle se conformant aux formalités exigées écrivait donc sa demande au Conseil d'administration.

L'assemblée vient d'avoir lieu et savez-vous ce que l'on a répondu ? Que la demande aurait dû être adressée 30 jours avant l'assemblée.

C'est ainsi que Bulle demeure toujours sans représentant.

Le gouvernement peut du reste en prendre à son aise avec le nouveau système d'imposer aux communes les subventions, de leur refuser tout contrôle et de se moquer de leur manière de voir.

**Conférence agricole.** — Dimanche 13 janvier, après les vêpres, à l'hôtel du Lion d'Or à Avry-devant-Pont, conférence de M. Brémond, professeur d'agriculture, sur les engrais.

**Foire de Bulle.** — Notre première foire de l'année a eu une importance inaccoutumée, tant pour la participation nombreuse du public que pour la bonne marche des affaires.

Le marché au gros bétail présentait, mercredi et jeudi, la belle animation des foires d'automne ; beaucoup de pièces exposées et des marchands en quantité. Parmi ceux-ci, des Allemands et des Hongrois ont fait d'importants achats de jeune bétail, à des prix élevés.

Le petit bétail également était fort recherché des amateurs ; les porcs gras, en particulier, ont rapidement trouvé des acheteurs.

Il a été conduit sur la foire : 329 têtes de gros bétail, 235 porcs, 84 veaux moutons et chèvres.

On signale la présence dans la contrée de marchands de bétail italiens ; leurs achats se font de préférence directement dans les fermes.

Le beurre et les œufs se maintiennent actuellement à des prix fort élevés.

**Le bois est cher.** — Un exemple : Aux dernières mises des Everdes, Echarlens, le sapin a été payé, en moyenne, 30 fr. le mètre cube.

C'est un joli prix.

**Industrie électrique.** — La société des usines hydro-électriques de Monthovon, dont le siège est à Romont, a décidé la construction d'une nouvelle usine à proximité du village de Rossinières. Là-haut l'eau est abondante, et la réunion de ces forces nouvelles à Monthovon permettra d'alimenter plus régulièrement l'important réseau que desservent les établissements de Monthovon.

## En — Ca — To

rouement tarthe ox  
 se guérissent le plus promptement par les tablettes  
 Wybert. Depuis 60 ans, elles ont produit des effets fa-  
 vorables, comme remède préservatif contre les inflam-  
 mations de gorge, catarrhes des bronches.  
 Fr. 1. — dans toutes les pharmacies.

La famille OURTY, à Vuadens, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion d'un deuil cruel qui vient de la frapper.

## Vente de bois.

A vendre, en mises publiques, à l'Hôtel du Sapin, à Charmey, le **lundi 14 janvier**, dès 2 heures après midi, environ 700 billons préparés et déposés au Rouvenès (Gros Mont). Pour voir les bois, s'adresser à M. le Syndic de Charmey ou à M. Cottier, forestier-chef, à La Vilette.

## CARNAVAL

Choix de costumes, masques, barbes et perruques, chez **A. LAVERRIÈRE**, coiffeur, Maison Bernasconi, BULLE.



Produit possédant une très grande vertu d'assaisonnement et ne devant, par ce fait, être ajouté aux mets que modérément, au fur et à mesure de la dégustation. Bien recommandé par **M. Descloux, Emey.**

## Jeune fille

allemande **cherche place** dans petit ménage où elle pourrait apprendre le français. S'adresser au bureau du journal

## Ciment universel

la meilleure colle liquide

**Bon verrat**  
rouge, est à la disposition des éleveurs à la laiterie de Broc.

**Mises d'immeubles.**

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **mercredi 16 courant**, dès 2 heures du jour, à la Maison de Ville, à La Roche, les immeubles appartenant à Philomène Python, à La Roche, soit le domaine d't le **Strublein**, comprenant maison d'habitation, deux granges et écuries, 82 poses de terre à foin et regain, 12 poses en pâturage et 1 1/2 pose en bois. Eau intarissable.  
Prix d'estimation : 27 000 fr.

**Mises d'immeubles.**

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **lundi 14 courant**, dès 2 heures du jour, à la salle du Tribunal, Château de Bulle, les immeubles appartenant à Louis Schmutz, maréchal, à Bulle, situés rue de Gruyères, comprenant habitation et forge.  
Prix d'estimation : 12,500 fr.

**Perdu :**

jendi soir, entre Vuippens et Riaz, deux couvertures de cheval. — Les rapporter chez Mme Vve LUTHY, voiturier, à Bulle, contre bonne récompense.

**CASSÉE**

samedi 2 février  
à l'auberge du Lion-d'Or  
HAUTEVILLE

Invitation cordiale,  
Vincent SUDAN, aubergiste.

**Mises publiques.**

**Judi 17 janvier**, dès 9 h. du matin, l'Office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à la cave Nr 83 rue du pont suspendu, à **Fribourg**: des vins blancs et rouges, en fûts et en bouteilles; des liqueurs; des vases et autres ustensiles de cave; quantité de fûts vides de 16 à 600 litres.

Dimanche 13 janvier

**Hôtel Bellevue, Broc**

dès les 3 h. de l'après-midi

**CONCERT**

sera donné par la  
Société de Musique la Lyre de Broc.  
Invitation cordiale.  
J. PITTET

**Mises de bois.**

**Vendredi 18 janvier** courant, la Commune de Maules vendra en mises publiques 700 billons, 200 carrons, 30 stères sapin et 50 tas de branches préparés dans ses forêts.  
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à la laiterie.  
Maules, le 8 janvier 1907.  
Le Secrétariat communal.

**Un honnête commerçant**

établi dans une ville au bord du Lac Léman, désire épouser une jeune fille ou veuve sans enfants, ayant de préférence 30 à 35 ans.  
Ecrire sous H. F. Case postale N° 10560, Fribourg.

**100 cigares gratuits**

sont adjoints comme cadeau de Noël à chaque commande faite jusqu'au 15 février.  
5 kg. tabac coupé fin Fr. 2.25 et 2.90  
5 » tabac à feuilles fines » 4.25 et 4.60  
5 » Maryland » 4.90 et 5.30  
A. Winger, Oberstrasse Zurich.

**A louer :**

un appartement de 3 chambres.  
S'adresser au Lion-d'Or.

**Un bon cheval**

à vendre ou à échanger contre une vache. S'adresser à Casimir Gremaud, Riaz.

**A vendre :**

8 stères de bois sec préparé pour le potager, chez M. Henri MICHEL, à Maules.

**Clinique privée de Bethléem**

Quartier Beauregard

**FRIBOURG**

**Maladies des femmes**

(gynécologie) et accouchements

DIRECTION :

**D<sup>rs</sup> WECK & CHASSOT**



**Rhumatismes**

**NEURALGIES** sont soulagés instantanément et guéris en peu de temps par les frictions avec le „RHEUMATOL“. Attestations de médecins éminents.  
Vous trouvez le „RHEUMATOL“ à fr. 1.50 le flacon avec le mode d'emploi dans les pharmacies.

Dépôt à BULLE :  
Pharmacie GAVIN.

**Contre l'Anémie,**

Faiblesse et

Manque d'appétit

essayez le véritable

**COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ**

(Marque des 2 Palmiers). [100]  
33 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.  
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2 50 et 5.  
Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

**Le Docteur A. Eperon**

médecin-chirurgien-accoucheur

est établi à BROC.

Consultations tous les jours sauf le dimanche de 10 heures à midi.

**A louer :**

un appartement de 4 ou 6 pièces, chez M. RYSER, tapissier, Bulle.

**Avis aux entrepreneurs et architectes.**

Les soussignés ont l'honneur d'aviser messieurs les architectes et entrepreneurs et le public en général qu'ils ont ouvert une carrière de grès, à Riaz.  
**Pierres de taille** en tous genres.  
Echantillons sur demande.  
Se recommandent  
**SUDAN & GREMAUD**  
Bureau à Riaz.

**A LOUER**

2 jolis logements. — S'adresser à M. Edouard SERMOUD, La Tour.

**A remettre**

pour cause de santé, dans une localité importante de la Gruyère, à proximité d'une station de chemin de fer, une grande laiterie.  
Excellente affaire pour preneur sérieux.  
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

**VARICES**

ULCÈRES - PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

**GUÉRISON ASSURÉE**

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

avec la

Pommade antivariqueuse 1.50 le pot.

Vente exclusive :

**E. KORNHABER** droguiste

diplômé

12, Rue de la Tour-Maitresse, Genève.

**Location de fleurie.**

La Commune de Lessoc exposera en location, par voie de mises publiques qui auront lieu à l'auberge communale, le **lundi 14 courant**, à 2 heures du jour, la première fleurie du **Vuey**.

Dimanche 13 janvier 1907

**CASSÉE**  
à l'auberge du Renard

VILLARVOLARD

Bonne musique.

Invitation cordiale,  
Oscar BINGGELI, aubergiste.

**Mises de bois.**

**Mardi 15 janvier** prochain, la Commune de Vuippens vendra en mises publiques dans sa forêt de **Sur le Mont** 170 mètres cubes de sapin rouge en b, llons et bois long de grandes dimensions, 25 tas de rondins et 40 tas de branches. Le bois à brûler sera payable comptant.  
Rendez-vous des miseurs à l'auberge, à 9 heures du matin.  
Le Secrétariat communal.

**CASSÉE - CONCERT**

à l'auberge de Marsens

Dimanche 13 janvier.

Invitation cordiale.

O. CORBOZ

**Agents**

Colporteurs et Revendeurs sérieux et actifs, sont demandés. Très haute provision.  
Offres sous A 5000 B, à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

**UN PRODUIT QUI N'A PAS**

VOLE

réputation  
toujours grandissante, c'est bien notre merveilleux

**BONBON DES VOSGES**

Aux bourgeons de sapins des Vosges.  
En vente partout.



contre rhumes, toux, catarrhes, etc.  
13 ans de succès.  
Goût agréable.

Déposé

Avis : Tout bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une imitation inférieure à refuser.  
Vente en gros : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

**A LOUER**

Va le prochain transfert de mon commerce d'épicerie, mon immeuble, rue de Gruyères, est à louer; comprend magasin, deux appartements et dépendances; reprise des marchandises à volonté. Commerce de vin pourrait s'adjoindre, un dit ayant été exploité pendant nombre d'années dans le bâtiment.  
S'adresser à M. Ph. Dubas, Bulle.

**On engagerait**

de suite quelques garçons émancipés des écoles. Salaire dès le début. Se présenter aux Usines CAILLER, à Broc.

**Appartement disponible**

chez GAMBA, près du Tirage, Bulle.



**ALIMENT POUR VEAUX**

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.  
PRIX : 0.65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

Vaulruz : Maurice Grivet, négt.,  
Léon Seydoux, négt.  
Albeuve : Louis Jolliet, négt.,  
Mme M. Amey, négte,  
Barbey-Nicollier, négt.,  
Louis Remy, négt.  
Bulle : M. Albinatti, négt.  
Charmey : Placide Jaquet, négt.  
Gruyères : Louis Schmidt, négt.  
Montbovon : Louis Schmidt, négt.  
Vuadens : George Sottaz, boulanger.  
Broc : Henri Enderli, boulanger.

**Vins fins**

	la bouteille
Malaga doré	fr. 2.-
» sup.	» 3.-
Madère	» 2.20
» vieux	» 3.20
Oporto	» 3.50
Xérès	» 2.-
Moscatel	» 2.50
Vermouth	» 1.70
Auti mousseux	» 1.70

Se recommandent :  
**F. RIBES, à Bulle.**

**A louer :**

petit appartement avec dépendances, eau comprise, 18 fr. par mois.  
S'adresser au bureau du journal.

**4 livres de commerce**

Fr. 6.—  
pour artisans et commerçants.  
Grand livre, registre

Journal pratiq. Fr. 2.50  
» » 2.—  
Livre de caisse » 1.50  
Livre de facture, registre pratique » 1.80  
Je livre ces quatre livres à F. 6. au lieu de Fr. 7.80.  
Fabrique de registres  
**A. Niederhäuser**  
Granges (Soieure).

**La Ville de Bulle**

offre à vendre, par voie de soumission, la remise des postes, qui doit être démolie.  
Prendre connaissance des conditions au Bureau de Ville, où les soumissions devront être déposées pour le **vendredi 25 janvier**, à 6 heures du soir.  
Le Secrétariat communal.